

**RENSEIGNEMENTS UTILES****Médecins**

Docteur AUFFRET 02.98.27.80.55
 Docteur GEZEGOU 02.98.27.92.55
 Docteur HAU MIOU FAH 02.98.27.91.35

Permanence du samedi 12 janvier : Consultations assurées jusqu'à 19h par le Dr HAU MIOU FAH (urgences nuit, dimanche et jours fériés : appeler le 15)

Urgence : 112 ou Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17

Cross Corsen (secours maritime) 196

Dentiste: Mme LARVOR 02.98.27.92.23

Infirmiers :

Cabinet infirmier, rue Château d'Eau 06.68.63.98.30 ou 02.98.27.98.30
 Cabinet infirmier, rue du Ch. Bossennec 02.98.73.17.84 ou 06.77.54.01.36
 (Frank CAPRIOLI-Laurie QUEFFELEC)

Pharmacie : 1 quai Gustave Toudouze 02.98.27.90.78

Ostéopathe D.O. : KERLIDOU Gilbert 02.98.27.88.83 ou 06.07.87.71.19

Masseurs-Kinésithérapeutes :

QUEMENEUR P-Y et MARC E, rue du Château d'Eau 02.98.27.91.49

RAVEZ P, place Saint Thomas 02.56.04.80.73 ou 06.82.99.86.16

Diététicienne : DOUE Séverine 02.98.27.88.57 ou 06.65.42.85.89

Magnétiseur : Christell, 11 rue de la Somme 06.71.37.37.00

Centre de remise en forme : 11 rue de la Somme 06.34.98.56.16

Presqu'île Home Service (service à la personne) 06.75.15.54.32

Médiateur municipal : M. LE BRAS (sur rendez-vous) 02.98.27.91.74

ULAMIR centre social intercom. Crozon - contact@ulamir.fr 02.98.27.01.68

Assistante sociale : RdV au centre médico-social - Crozon 02.98.27.10.26

Mairie : du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00 02.98.27.94.22

accueilmairie@camaretsurmer.fr - Site : camaret-sur-mer.com

Bibliothèque Municipale St-Pol-Roux : ouverture **mardi et jeudi** : 10h-12h/16-18h - **mercredi** : 10h-12h/15-18h - **samedi** : **9h30-12h** 02.98.27.86.28

Capitainerie : quai Vauban / capitainerie.camaret@wanadoo.fr 02.98.27.89.31

Assainissement : **urgences** : 06.86.25.18.02 / **contrôles** : 07.86.66.98.48

EHPAD : rue du Docteur Vourch 02.98.27.83.79

Camping Municipal : rue du Grouannoc 02.98.27.91.31

Maison des Jeunes : 09.67.56.82.90

ALSH : rue Général Leclerc 02.98.81.45.18

Garderie Municipale 02.98.27.91.48

Restaurant Scolaire 02.98.27.81.83

ADMR de Pen Hir aux Monts d'Arrée (service à la personne) 02.98.27.92.61

Rue du 19 mars 1962 / admrcamaret@29.admr.org ou 02.98.73.90.39

Office de Tourisme : rue des 4 vents 02.98.27.93.60

du lundi au samedi : 9h30-12h et 14h à 18h fax : 02.98.27.87.22

tourisme-camaretsurmer@comcom-crozon.bzh / www.crozon-tourisme.bzh

Déchèterie de Navarrou : du lundi au samedi de 9h à 11h55 02.98.27.95.28

et de 13h30 à 16h45 (sauf le mercredi)

CPAM/sécurité sociale : au CDAS de Crozon tous les lundis, 9h-12h/ 13h30-16h30

Presse : correspondants locaux 02.98.27.83.74

Ouest-France : Gilles PAPE - gillespape@hotmail.com 06.33.96.29.32

Christine BRUERE - christinebruer18@gmail.com 06.62.60.83.77

Le Télégramme : Isabelle PIETRI - pietri.isabelle@gmail.com 06.71.15.39.82

SPA - Crozon 07.85.03.60.74

INFORMATIONS MUNICIPALES

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 JANVIER 2019 A 18H30 A LA SALLE SAINT IVES : 1. CCPCAM : modification des statuts / 2. Modification du tableau des effectifs / 3. Prestations d'action sociale : adhésion au CNAS / 4. CAF du Finistère : convention ALSH Accueil adolescents / 5. Décisions modificatives 2018 – budget principal / 6. Compte-rendu des décisions budgétaires / 7. Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil municipal au Maire / 8. Motion pour le maintien du bureau de poste de Camaret-sur-Mer et des créneaux d'ouverture / 9. Questions diverses et informations.

VŒUX DU MAIRE :

C'est toujours avec plaisir que je vous accueille en début d'année, pour cet incontournable rendez-vous de cérémonie des vœux.

Je remercie ici les élus présents ce jour et tout au long de l'année, vous qui participez avec assiduité aux conseils municipaux et cérémonies officielles, vous qui apportez votre pierre et votre soutien à la construction collective, vous qui m'assistez au quotidien dans des tâches essentielles de l'animation, la solidarité et le social, la jeunesse, l'urbanisme, les travaux, et la représentation aux réunions hors commune.

Je remercie les associations dont le dynamisme n'est jamais démenti dans vos missions diverses. Vous contribuez à rendre la ville et le territoire plus animés et vivable pour tous, dans un mouvement de solidarité, de partage.

Je note les gros efforts accomplis par la banque alimentaire, élément indispensable en ces temps présents et ses bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année.

Merci aussi aux bénévoles du Téléthon.

Je n'oublie pas nos sapeurs-pompiers et la brigade de gendarmerie pour leur dévouement au quotidien.

Je remercie chacun d'entre vous pour sa contribution au bien-être ensemble, sa présence tout simplement, et pour avoir répondu nombreux à cette invitation, adressée du fond du cœur.

Et au nom de l'ensemble du conseil municipal, du CCAS, de vos élus et représentants, je vous présente tous mes vœux pour une belle année 2019.

Que faut-il retenir de 2018 : L'année s'est à nouveau caractérisée par un déferlement touristique et une fréquentation inédite : événements nautiques, grands rassemblements, fêtes estivales se sont succédé durant la belle saison.

Bravo aux employés communaux, permanents et contractuels, de tous les services et équipements, pour leur investissement et leur disponibilité : services techniques, port, accueils de loisirs, école, cantine, camping, bibliothèque et Tour Vauban. Ainsi que le personnel de la mairie qui chaque jour fait face aux multiples demandes des administrés avec beaucoup de professionnalisme et avec le sourire. Sans oublier le personnel de l'EHPAD qui œuvre au bien-être de nos aînés.

Passons au bilan des réalisations : En 2018, nous avons investi en dépenses d'équipements : 555.000 € pour la commune, 1 million pour le port et les quais, 68.000 € au camping, 21.000 € en assainissement et, pour le CCAS, la finalisation des travaux de l'EHPAD dont coût global est de 1,4 millions. Ceci pour entretenir, restaurer, aménager notre patrimoine et améliorer notre cadre de vie.

Je vous cite quelques-unes des réalisations :

- **Au port de plaisance**, les efforts ont porté sur le remplacement de pontons-catways. 2018 a connu l'achèvement de la réhabilitation et reconversion du port de pêche lancé en 2013. Le coût s'est élevé à 810.000 € HT financé par la Région à hauteur de 300.000 € et le Département pour 50.000 €.

- **Au camping**, les investissements se portent à 68.000 € principalement pour le remplacement de 2 mobile-homes, la réhabilitation de l'aire de jeux et des abords.

- **En assainissement**, nous avons remplacé certains équipements à la station et finalisé les études et le marché de mise en œuvre des détecteurs de surverse.

- **En voirie communale** pour un montant de 176.500 €, il faut noter : l'achèvement de la réhabilitation de l'aqueduc rue du Loc'h avec effacement des réseaux aériens et la réalisation du parking salle Saint Ives.

- Le démarrage de la **réhabilitation de la mairie** (accessibilité et énergétique) et le déménagement dans des locaux provisoires qui sont destinés à coworking par la suite.

- **La dotation des écoles** en matériels informatiques performant, ordinateurs et VPI (vidéo projecteurs interactifs) et un nouveau jeu de cour à la maternelle.

- **L'ouverture du Centre d'interprétation des fortifications de la tour Vauban** qui comptabilise 11.000 visiteurs depuis juin. Montant des travaux : 593.000 €. Nous remercions nos financeurs : la région à hauteur de 300.000 € et le département pour 150.000 €.
- L'inauguration de la **gare maritime et de l'Office de Tourisme Communautaire**, de belles réalisations fonctionnelles.
- Il faut citer aussi les **travaux de réhabilitation, sécurisation, et de mise aux normes de l'EHPAD**. Je félicite le personnel pour leur persévérance, leur patience.
- **Le PLU** a bien avancé en 2018 et aboutira en 2019. Tout n'est pas bon, nous sommes obligés de nous soumettre aux contraintes de la loi Littorale.

En bilan : Tous les investissements effectués depuis le début de notre mandat en avril 2014 ont été réalisés sans actionner le levier de la fiscalité, sans recours à l'emprunt, n'en déplaise à quelques-uns qui n'entendent pas, semble-t-il, ou plutôt, n'écoutent pas les dizaines de voix priant les élus de ne pas endetter les générations futures et de ne pas dépenser l'argent qui ne sort pas de leur poche.

Nous devons garder dans notre gestion, une marge de manœuvre qui sera de plus en plus réduite, en raison de l'incertitude des dotations de fonctionnement et de la difficulté de mettre en œuvre les financements. Cependant les charges augmentent, la réglementation toujours complexe et la dictature des normes européennes persiste.

Malgré toute notre détermination et notre rigueur de gestion, la recherche de rationalisation des dépenses, nous ne pourrons pas indéfiniment rogner sur nos dépenses de fonctionnement.

Je vous confirme toutefois que le taux des impôts sera reconduit tel quel en 2018 pour la 4^{ème} année consécutive.

Nous ferons au mieux comme tous les ans, avec les moyens que nous nous donnons et ceux qui nous sont alloués.

Nos projets 2019 : Concernant **les grands projets**, n'oublions pas **l'élargissement et la réfection du quai Kléber** en étroite coopération avec le Conseil Départemental. La 1^{ère} tranche de travaux sera livrée fin juin 2019. Il est prévu de surélever le quai pour mieux protéger la zone basse contre les risques de submersion marine. Cette 2^{ème} tranche démarrera en septembre. Suivront la réfection de la chaussée et l'aménagement des quais pour les piétons. Je remercie encore le Département et ses représentants ici pour son importante implication financière et administrative dans ce dossier et le travail remarquable qui est mené au profit de la commune.

Nous poursuivons la **rénovation de la mairie**. Les travaux devraient s'achever fin juin 2019. A noter, la subvention du FSIL de 150.000 € de l'Etat.

L'aménagement de la rue du Loc'h pour 214.000 € financé par la DETR de l'Etat pour 97.500 €.

Les pontons servitudes quai Téphany accueillant des distributeurs de carburant pour les professionnels et les plaisanciers. Les procédures doivent être respectées : urbanisme, loi sur l'eau, étude cas par cas, protections patrimoniales, marchés publics pour retenir les entreprises.

L'aménagement du sillon avec la pose d'une estacade piétonne, envisagé pour des motifs esthétiques et sécuritaires, est toujours d'actualité, mais soulève des réserves de la part des Bâtiments de France.

En assainissement, les chantiers nous attendent pour lever la mise en demeure du Préfet qui nous limite pour les nouveaux raccordements et la validation du PLU - la mise en place des dispositifs d'autosurveillance à savoir des détecteurs de surverse - la réalisation d'une étude générale du système d'assainissement définissant un programme d'actions.

Pour les travaux : L'assainissement du secteur de Penprat et l'extension du réseau des EU Garenne Profonde et rue du Kreisker.

Sans compter les autres chantiers du quotidien pour l'entretien et la mise aux normes des bâtiments et le remplacement de matériels.

Une mobilisation permanente de nous autres élus, et de celle de l'ensemble du personnel, dont notre nouvelle D.G.S., Mme Madeleine LE GUEN, seront nécessaires pour finaliser ces différents chantiers qui s'étaleront sur 2018 et 2019.

C'est sur ces mots, qu'au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal que je vous renouvelle mes vœux de bien-être et de bonheur partagé pour l'année qui commence, avec une pensée particulière pour les plus démunis qui sont encore trop nombreux dans notre société.

Je vous invite toutes et tous à présent, à lever le verre de l'amitié et vous souhaite une nouvelle fois de l'optimisme pour une belle et heureuse année.

DÉMOGRAPHIE 2018 : Naissances : 8 / Mariages : 22 / Décès : 49

Les prénoms : filles : Tinaïg, Charlotte, Rose / garçons : Maël, Nolan, Timane, Mathias, Mathys



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE SAINT-POL-ROUX : Fermeture de la bibliothèque du 8 au 15 janvier inclus.

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE CAMARET-SUR-MER DU 17 JANVIER AU 16 FEVRIER 2019 : Depuis le 4 janvier, les agents recenseurs de la commune ont commencé leur tournée de reconnaissance. Un courrier de M. le Maire doit être dans les boîtes aux lettres.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU : Sur la commune, la relève se fera jusqu'au jeudi 31 janvier 2019. En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres et nous vous invitons, en utilisant ce dernier, à nous transmettre votre relevé de compteur ou à prendre un rendez-vous avec le service de l'eau pour un nouveau passage de l'agent releveur.

MENUS DU RESTAURANT SCOLAIRE : **semaine du 14 au 18 janvier** : lundi 14 : carottes râpées, omelette, frites, yaourt nature / mardi 15 : salade de tomates-thon-maïs, sauté de bœuf, semoule, flan chocolat / jeudi 17 : macédoine de légumes, sauté de porc, petits pois, éclair au chocolat / vendredi 18 : pâté de foie, poisson, haricots verts, pomme / **semaine du 21 au 25 janvier** : lundi 21 : concombre à la crème, hachis Parmentier, salade, flan caramel / mardi 22 : salade de pâtes-thon-tomates, cordons bleus, petits pois, clémentine / jeudi 24 : œuf mayonnaise, rôti de dinde, champignons-semoule, compote / vendredi 25 : carottes râpées, brandade de poisson, yaourt.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES ET ANIMATIONS SUR LA COMMUNE

CLUB DE RENCONTRES : Vendredi 11 janvier : loto et galette des Rois.

ASC : Dimanche 13 janvier : match en retard de l'équipe B au stade avec la venue de Châteaulin C. Match à 15h00.

COURS DE GYM : L'association Forme et Bien-être propose des cours de gymnastique douce à la salle Saint Ives le lundi de 10h45 à 11h45 et un cours de gym plus dynamique le jeudi de 10h45 à 11h45. Pour tous renseignements : 06.63.53.76.37.

ASSOCIATION OFFICIERS MARINIERS - section Iroise : L'assemblée générale aura lieu le samedi 26 janvier 2019 à 10h00 à la salle polyvalente de Lanvéoc (dessous l'école). A l'issue de l'assemblée, un déjeuner est proposé au restaurant de la cale à Lanvéoc (30€/personne). Inscription chez Mme PELLEAU, 1 rue des Sardiniers à Camaret-sur-Mer, **avec le règlement** avant le 18 janvier.

MESSES : Samedi 12 janvier à 18h à Telgruc-sur-Mer / dimanche 13 janvier à 9h30 à Camaret-sur-Mer et à 11h à Crozon

CINEMA ROCAMADOUR - CAMARET - salle classée Art et Essai

Ven 11, sam 12 à 20h45, dim 13 à 15h **MIA ET LE LION BLANC**

Dim 13 à 17h, lun 14 à 20h **THEATRE : CYRANO DE BERGERAC - tarif unique : 12 €**

Dim 13 (en VO), mar 15 à 20h45 **UNE AFFAIRE DE FAMILLE**

Mer 16 à 20h45 **UN BEAU VOYOU**

Jeu 17 à 20h45 **GLASS - sortie nationale**



PETITES ANNONCES : **A vendre** Citroën C5 Exclusive, diesel boîte manuelle, année 2004, 240000 kms, 1^{ère} main, finition haut de gamme, état exceptionnel, entretien suivi par Citroën, contrôle technique ok, 3.000 €, tél. 06.62.60.83.77 / **Loue plusieurs T3 de 60 à 70 m²** à Camaret rue Dixmude, libre de suite : cuisine USA équipée, 2 chambres avec placard-penderie, salle d'eau, wc séparé, chauffage électrique, loyer : de 480€ à 500€/mois charges comprises, contact au 06.66.79.74.44 / Dame seule **cherche petit appartement** à louer hors des quais, tél. 06.87.38.67.70.

A louer petite maison de 38 m² avec petit jardin 12 route du Fret à Camaret, **adaptée pour personne âgée ou handicapée**, loyer 430€+charges, contacter Mme Johanna RENNOU au 06.81.50.95.01.

Perdu FUTÉ, 8 ans, chien noir croisé labrador de 32kg, le 23 décembre 2018 rue Saint-Rioc. Castré, tatoué, il porte un collier orange avec une médaille. Gentil et sociable. Contact : 06.64.49.68.30. Merci.